Le débat reprend sur la motion de M. Lang (Saskatoon-Humboldt), appuyé par M. Olson,—Que le Bill C-244, Loi concernant la stabilisation du produit de la vente du grain des Prairies et abrogeant ou modifiant certaines lois connexes, soit maintenant lu une deuxième fois et déféré au comité permanent de l'agriculture.

Le débat se poursuit;

Du consentement unanime, la Chambre revient à l'appel des Motions.

Sur motion de M. MacEachen, appuyé par M. Lang (Saskatoon-Humboldt), il est ordonné,—Que le rapport annuel de 1970 sur Air Canada, le rapport annuel de 1970 sur les Chemins de fer nationaux du Canada et le rapport de l'auditeur sur les Chemins de fer nationaux du Canada pour l'année se terminant le 31 décembre 1970 soient renvoyés devant le comité permanent des transports et des communications.

(A quatre heures de l'après-midi, appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(4) du Règlement)

## (Avis de motions)

Du consentement unanime, les articles numéros 21 et 27 sont réservés et conservent leur rang.

M. Laprise, appuyé par M. Dionne, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait étudier l'opportunité de proposer une mesure qui permettrait au conjoint d'une personne qui reçoit une pension en vertu de la Loi sur la sécurité de la vieillesse d'avoir droit en même temps que son conjoint à cette pension, même si son âge est inférieur aux exigences de la loi actuelle.—(Avis de motion n° 32).

Il s'élève un débat:

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée,

A 5 h. 01 de l'après-midi, M. l'Orateur prononce la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi, à deux heures de l'après-midi, en conformité des dispositions du paragraphe (1) de l'article 2 du Règlement.